



AFFICHÉ
LE 04/10/2023.

2023/.....
Parafe

DELIBERATION N°401

OBJET : ANNEE 2023- BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE N°2

Entendu l'exposé de Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-1, L2312-1 et L.2312-2 ;

Vu le budget primitif 2023 en date du 11 avril 2023 ;

Vu la décision modificative n°1 en date du 9 juin 2023 ;

Vu l'avis de la commission finances budget ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

ADOpte la décision modificative n°2 pour le budget principal de l'exercice 2023 conformément au document budgétaire annexé.

DELIBERATION ADOPTEE PAR :

- **27 Voix Pour :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziaïn TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA.
- **8 Abstentions :** Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Madame Aline PALOMARES.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 27 septembre 2023

La secrétaire de séance,
Christine FLECK.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 27 septembre 2023

Le Maire,
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE
le 04/10/2023

Application agréée e.legalite.com

99_DE-077-217703503-20230927-DELIB_401_2

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE - VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770350300193

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE de CHELLES - 77

M. 14

Décision modificative 2 (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL VILLE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	30

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 77350	VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 BUDGET PRINCIPAL VILLE	DM 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les programmes d'équipement.
 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 000,00	3 000,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 000,00	3 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	673 987,00	673 987,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		673 987,00	673 987,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		676 987,00	676 987,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 354 644,00	0,00	532 828,00	532 828,00	7 887 472,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 023 881,00	0,00	160 000,00	160 000,00	18 183 881,00
014	Atténuations de produits	1 031 859,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 032 859,00
65	Autres charges de gestion courante	2 494 572,00	0,00	8 465,00	8 465,00	2 503 037,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		28 904 956,00	0,00	702 293,00	702 293,00	29 607 249,00
66	Charges financières	1 210 954,00	0,00	0,00	0,00	1 210 954,00
67	Charges exceptionnelles	31 150,00	0,00	27 802,00	27 802,00	58 952,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	29 100,00		0,00	0,00	29 100,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		30 176 160,00	0,00	730 095,00	730 095,00	30 906 255,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	4 238 638,37		-727 095,00	-727 095,00	3 511 543,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	831 000,00		0,00	0,00	831 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 069 638,37		-727 095,00	-727 095,00	4 342 543,37
TOTAL		35 245 798,37	0,00	3 000,00	3 000,00	35 248 798,37

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 248 798,37
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	46 100,00	0,00	0,00	0,00	46 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 964 619,26	0,00	0,00	0,00	2 964 619,26
73	Impôts et taxes	24 487 529,00	0,00	0,00	0,00	24 487 529,00
74	Dotations et participations	4 558 340,00	0,00	0,00	0,00	4 558 340,00
75	Autres produits de gestion courante	149 000,00	0,00	0,00	0,00	149 000,00
Total des recettes de gestion courante		32 205 588,26	0,00	0,00	0,00	32 205 588,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 210 588,26	0,00	0,00	0,00	32 210 588,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 685,00		3 000,00	3 000,00	7 685,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 685,00		3 000,00	3 000,00	7 685,00
TOTAL		32 215 273,26	0,00	3 000,00	3 000,00	32 218 273,26

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 030 525,11
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	35 248 798,37
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 334 858,37	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	97 991,00	0,00	0,00	0,00	97 991,00
204	Subventions d'équipement versées	68 000,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 851 647,14	0,00	664 787,00	664 787,00	4 516 434,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	699 552,00	0,00	6 200,00	6 200,00	705 752,00
	Total des dépenses d'équipement	4 717 190,14	0,00	670 987,00	670 987,00	5 388 177,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 100,00	0,00	0,00	0,00	68 100,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 816 000,00	0,00	0,00	0,00	5 816 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 884 100,00	0,00	0,00	0,00	5 884 100,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 601 290,14	0,00	670 987,00	670 987,00	11 272 277,14
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	4 685,00		3 000,00	3 000,00	7 685,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 685,00		3 000,00	3 000,00	7 685,00
	TOTAL	10 605 975,14	0,00	673 987,00	673 987,00	11 279 962,14

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	468 330,92
---	--	-------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 748 293,06
---	---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	608 778,00	0,00	245 082,00	245 082,00	853 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 000 000,00	0,00	1 156 000,00	1 156 000,00	4 156 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 608 778,00	0,00	1 401 082,00	1 401 082,00	5 009 860,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	920 681,77	0,00	0,00	0,00	920 681,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	165 207,92	0,00	0,00	0,00	165 207,92
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
	Total des recettes financières	2 395 889,69	0,00	0,00	0,00	2 395 889,69
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 004 667,69	0,00	1 401 082,00	1 401 082,00	7 405 749,69
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	4 238 638,37		-727 095,00	-727 095,00	3 511 543,37
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	831 000,00		0,00	0,00	831 000,00

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 069 638,37		-727 095,00	-727 095,00	4 342 543,37
TOTAL		11 074 306,06	0,00	673 987,00	673 987,00	11 748 293,06

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 748 293,06

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	4 334 858,37
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (loisissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	532 828,00		532 828,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 000,00		160 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 465,00		8 465,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	27 802,00	0,00	27 802,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-727 095,00	-727 095,00
Dépenses de fonctionnement – Total		730 095,00	-727 095,00	3 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000,00
--	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 000,00	3 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 200,00		6 200,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	664 787,00	0,00	664 787,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		670 987,00	3 000,00	673 987,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	673 987,00
---	-------------------

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	3 000,00	3 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000,00
--	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	245 082,00	0,00	245 082,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 156 000,00	0,00	1 156 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		-727 095,00	-727 095,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 401 082,00	-727 095,00	673 987,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	673 987,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	7 354 644,00	532 828,00	532 828,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	899 161,00	35 000,00	35 000,00
60611	Eau et assainissement	204 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 061 700,00	450 000,00	450 000,00
60621	Combustibles	889 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	150 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	73 500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	402 570,00	9 500,00	9 500,00
60631	Fournitures d'entretien	55 700,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	63 564,00	-9 839,00	-9 839,00
60633	Fournitures de voirie	57 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	42 620,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	9 810,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	77 228,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	14 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	842 290,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	160,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	148 760,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	145 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	49 500,00	11 000,00	11 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	17 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	271 270,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	420 151,00	14 504,00	14 504,00
6161	Multirisques	74 000,00	11 000,00	11 000,00
6168	Autres primes d'assurance	137 300,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	9 860,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	19 747,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	55 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	72 870,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	49 150,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	3 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	20 800,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	102 355,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	6 020,00	0,00	0,00
6237	Publications	112 215,00	0,00	0,00
6238	Divers	146 086,00	-7 200,00	-7 200,00
6247	Transports collectifs	155 408,00	12 837,00	12 837,00
6251	Voyages et déplacements	12 400,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	8 200,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	42 230,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	100 700,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 904,00	5 000,00	5 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	24 300,00	1 026,00	1 026,00
6288	Autres services extérieurs	5 072,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	187 648,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	15 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	22 495,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 023 881,00	160 000,00	160 000,00
6331	Versement mobilité	199 241,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	49 562,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	165 228,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 180 783,00	80 000,00	80 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	136 084,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 946 710,00	80 000,00	80 000,00
64131	Rémunérations non tit.	2 822 291,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	7 254,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	116 275,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	25 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 550 922,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 440 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	119 971,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	24 000,00	0,00	0,00

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	92 000,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	90 615,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	57 945,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 031 859,00	1 000,00	1 000,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	152 528,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrrib. direct	10 000,00	1 000,00	1 000,00
739221	FNGIR	463 059,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	406 272,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestlon courante	2 494 572,00	8 465,00	8 465,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 150,00	0,00	0,00
6518	Autres	92 390,00	7 200,00	7 200,00
6531	Indemnités	225 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	15 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	11 300,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	300,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	12 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	4 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	57 000,00	1 265,00	1 265,00
6558	Autres contributions obligatoires	313 520,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	459 000,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	568 000,00	0,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	131 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	563 266,00	0,00	0,00
65888	Autres	25 646,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		28 904 956,00	702 293,00	702 293,00
66	Charges financières (b)	1 210 954,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 234 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-28 546,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 500,00	0,00	0,00
6688	Autres	2 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 150,00	27 802,00	27 802,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	6 500,00	6 500,00
6714	Bourses et prix	10 000,00	9 839,00	9 839,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	550,00	163,00	163,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 600,00	7 000,00	7 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	4 300,00	4 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	29 100,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	29 100,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		30 176 160,00	730 095,00	730 095,00
023	Virement à la section d'investissement	4 238 638,37	-727 095,00	-727 095,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	831 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	805 000,00	0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	26 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 069 638,37	-727 095,00	-727 095,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 069 638,37	-727 095,00	-727 095,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		35 245 798,37	3 000,00	3 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 000,00
--	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	474 548,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	503 094,00

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-28 546,00
--------------------------------	------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	46 100,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	43 600,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	2 500,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 964 619,26	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	22 000,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	540,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	103 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	13 500,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	185 500,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	79 357,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	500,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	483 250,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 420 709,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	11 264,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	20 500,00	0,00	0,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	2 184,00	0,00	0,00
7082	Commissions	200,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 385,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	364 000,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	111 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	46 771,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	3 000,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	92 999,26	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 960,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	24 487 529,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	19 260 429,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	3 522 000,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	80 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	484 100,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	40 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 100 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 558 340,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	1 992 174,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	386 319,00	0,00	0,00
7461	DGD	1 800,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	113 500,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	103 500,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	8 736,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 083 516,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	254 169,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	10 875,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	3 751,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	600 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	149 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	124 800,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	24 200,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		32 205 588,26	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		32 210 588,26	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 685,00	3 000,00	3 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 685,00	3 000,00	3 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 685,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 215 273,26	3 000,00	3 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				3 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	97 991,00	0,00	0,00
202	Frais réalisé* documents urbanisme	23 411,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	70 080,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	68 000,00	0,00	0,00
2041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	20 000,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	48 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 851 647,14	664 787,00	664 787,00
2112	Terrains de voirie	9 000,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	19 272,00	20 000,00	20 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	148 242,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	376 862,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	584 912,37	18 000,00	18 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	535 000,00	535 000,00
2151	Réseaux de voirie	1 158 455,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	106 311,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	96 958,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	158 220,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	24 500,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	180 704,00	68 407,00	68 407,00
2182	Matériel de transport	635 200,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	300,00	800,00	800,00
2184	Mobilier	40 149,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	302 561,77	22 580,00	22 580,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
0405	Opération d'équipement n° 0405 (5)	184 301,00	0,00	0,00
1604	Opération d'équipement n° 1604 (5)	35 000,00	0,00	0,00
1605	Opération d'équipement n° 1605 (5)	30 112,00	0,00	0,00
1606	Opération d'équipement n° 1606 (5)	53 091,00	0,00	0,00
1901	Opération d'équipement n° 1901 (5)	397 048,00	6 200,00	6 200,00
	Total des dépenses d'équipement	4 717 190,14	670 987,00	670 987,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 100,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	68 100,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 816 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 806 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 884 100,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	10 601 290,14	670 987,00	670 987,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	4 685,00	3 000,00	3 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	4 685,00	3 000,00	3 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 295,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	2 390,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	3 000,00	3 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 295,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	2 390,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	3 000,00	3 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 685,00	3 000,00	3 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 605 975,14	673 987,00	673 987,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			673 987,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	608 778,00	245 082,00	245 082,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	245 082,00	245 082,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	507 151,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 274,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	86 812,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	12 541,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 000 000,00	1 156 000,00	1 156 000,00
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	1 156 000,00	1 156 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 608 778,00	1 401 082,00	1 401 082,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 085 889,69	0,00	0,00
10222	FCTVA	470 681,77	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	450 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	165 207,92	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 300 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 395 889,69	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 004 667,69	1 401 082,00	1 401 082,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	4 238 638,37	-727 095,00	-727 095,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	831 000,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	805 000,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	26 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 069 638,37	-727 095,00	-727 095,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 069 638,37	-727 095,00	-727 095,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 074 306,06	673 987,00	673 987,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	673 987,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0405 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC 2004

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 627 550,25	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 627 550,25	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 618 681,91	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 868,34	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1604 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT NOUVEAUX LOCAUX ST

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 065 390,38	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 065 390,38	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 065 390,38	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1605 (1)
LIBELLE : AMELIORATION PERFORMANCES ENERGETIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		25 363,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 363,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	25 363,90	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1606 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE PMR ADAP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		126 677,58	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	126 677,58	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	126 677,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1901 (1)
LIBELLE : INFORMATIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		582 863,67	a 0,00	6 200,00	b 6 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	417 987,17	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	417 987,17	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	164 876,50	0,00	-800,00	-800,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	164 819,27	0,00	-800,00	-800,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	57,23	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-6 200,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 2 678 785,00	3 000,00	II 3 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 606 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 606 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		72 785,00	3 000,00	3 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	68 100,00	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	4 685,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 681 785,00	4 509 389,00	468 330,92	7 659 504,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 5 990 320,14	-727 095,00	VI -727 095,00
Ressources propres externes de l'année (a)		920 681,77	0,00	0,00
10222	FCTVA	470 681,77	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	450 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 069 638,37	-727 095,00	-727 095,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
2802	Frais liés à la réalisation des document	805 000,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat ^o immobilisations			
39...	Prov. dépréciat ^o des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
4817	Pénalités de renégociation de la dette	26 000,00	0,00	0,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	4 238 638,37	-727 095,00	-727 095,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	5 263 225,14	4 812 512,00	0,00	165 207,92	10 240 945,06

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	7 659 504,92
Ressources propres disponibles	VIII	10 240 945,06
Solde	IX = VIII – IV (5)	2 581 440,14

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est volé ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

BUDGET PRINCIPAL	IV- ANNEXES	IV
	ARRETE ET SIGNATURES	D 2

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 26

Nombres de suffrages exprimés : 35

VOTE :

✓ Pour : 27

✓ Contre : 1


✓ Abstentions : 8

Date de Convocation : 21 Septembre 2023

Présenté par le Maire, Jean-François ONETO

A Ozoir la Ferrière, le 27/9/2023

Signature :



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire
 A Ozoir la Ferrière, le 27 septembre 2023

Les membres du Conseil Municipal :

LISTE D'EMARGEMENT - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2023			
Madame Josyane MÉLÉARD		Madame Chantal LAÏK CLAVERO	
Monsieur Patrick VORDONIS		Monsieur Emmanuel CLEMENT	
Madame Christine FLECK		Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR	
Monsieur Cyril GHOZLAND		Monsieur Patrick SEMBLA	
Madame Suzanne BARNET		Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA	
Monsieur Patrick SALMON		Madame Nathalie RUCHMANN	
Madame Chantal BOURLON		Monsieur Jean-Pierre BARIANT	
Monsieur Jean-Claude DEBACKER		Madame Valérie BOURGUIGNON	
Madame Marie-Laure MORELLI		Madame Béatrice LAINÉ	
Monsieur Ziain TADJINE		Monsieur Malek BENSAÏ	
Madame Isabelle DUPUIT		Madame Laëtitia DEVRIENDT	
Monsieur Paulo SALGADO LOPES		Monsieur Manuel MACHADO	
Madame Anne-Marie CADART		Madame Antoinette JARRIGE	
Monsieur Frédéric MARCOUX		Monsieur Bruno WITTMAYER	
Madame Esperance AUDINEAU		Madame Aline PALOMARES	
Monsieur Jacques VERDIER		Madame Lucie CZIFFRA	
Madame Indira GOKOUL			
Madame Françoise MILLET			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 6/10/2023 et de la publication le 6/10/2023
 A Ozoir la Ferrière, le 27/9/2023